

# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Élections TPE : nous pouvons faire la différence .....	1
Arcelor Mittal : non à l'hécatombe !.....	2
Valéo : Non à la saignée sociale !.....	3
Reims - Grève aux transports urbains : un maire aux abonnés absents..	3
Châlons-en-Champagne - TER Vallée de la Marne : Ça coince .....	4
Couvrot Calcia Heidelberg Materials France : la procédure est lancée.....	4
Epernay : 14ème Congrès de l'USR- Un Congrès sérieux et combatif .....	4
5 décembre 2024- Grève de la Fonction publique - Contre l'austérité...	4
Logement social- Hausse des loyers en 2025 : inacceptable !.....	5

## Édito : Élections TPE : nous pouvons faire la différence



C'est parti pour les élections des Très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) Cinq millions de salariés sont appelés depuis, le 25 novembre dernier à voter par courrier ou par internet jusqu'au 9 décembre.

**Parce que chaque voix compte, toutes les forces de la CGT doivent s'organiser !**

- ▶ Pour les prud'hommes en cas de licenciement
- ▶ Pour les droits dans les branches professionnelles

Boulangerie, petit commerce, secrétariat, pharmacie, garagiste, aide à domicile, salon de coiffure... nous croisons de nombreux salariés concernés chaque jour. Ils n'ont que rarement l'occasion de parler syndicat ou travail.

Dans tous ces lieux, on est la CGT, et nous pouvons discuter avec les salariés pour qu'ils utilisent ce rare moment démocratique que sont les élections pour parler de leur travail, de leurs besoins, de leurs envies de changement.

Faisons campagne, faisons voter pendant toute la durée du vote. Chaque jour parlons du salaire minimum, de l'indexation du salaire sur les prix, du 13<sup>ème</sup> mois, de la sixième semaine de congés payés, des jours de congés enfants malade ou de la fin de jours de carence pour arrêt maladie...

**Parlons du travail, écoutons, échangeons, partageons, rappelons le vote... Mobilisons-nous pour faire connaître les salariés des TPE et les faire reconnaître comme des acteurs essentiels du monde du travail. Jusqu'au 9 décembre, votons et faisons voter pour les listes de la CGT.**

Philippe BENMANOU, secrétaire à la vie syndicale



29 novembre 2024

#87

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix  
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)

[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

#JE  
VOTE  
CGT

du 25 novembre au 9 décembre 2024  
dans les entreprises de  
moins de 11 salarié-es

[cgt-tpe.fr](http://cgt-tpe.fr)



## **Arcelor Mittal : non à l'hécatombe !**

Beaucoup de Rémois ont été réveillés cette semaine par le son assourdissant du klaxon de la locomotive placée par les grévistes d'Arcelor Mittal devant l'entrée du site. Ça c'est pour le son. Pour l'image, l'épaisse fumée noire des pneus brûlés par des salariés sonnés par l'annonce patronale, mais bien déterminés à se battre.

En effet, lors du CSE (Comité Social et Economique) de lundi 25 novembre, la direction a confirmé la fermeture des sites de Reims et de Denain dans le Nord, avec 113 salariés sur le carreau à Reims et 24 à Denain. La première réunion du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) est prévue le 4 décembre.

Dans ses propositions, la direction évoque 19 reclassements à Woippy (Moselle), Pontcharra (Isère), Saint-Nazaire (Loire Atlantique) et Bruyères sur Oise (Val d'Oise) ainsi que 8 postes d'intérimaires à Gray (Haute Saône), la direction proposant carrément à des salariés en CDI de devenir intérimaires à 300 km de chez eux !

Plusieurs machines de l'usine vont partir en Pologne, en Belgique ou en Espagne. La fermeture du site est envisagée pour le mois de juin 2025.

La CGT exige le maintien des sites et de l'outil de production, le maintien des emplois et au besoin un véritable projet de reconversion industrielle du site. Il est inacceptable que des entreprises qui se sont gavées d'aides publiques pour assurer les dividendes de leurs actionnaires externalisent impunément leurs activités hors de France et même d'Europe, puisque les développements d'Arcelor Mittal en matière de



décarbonation se font au Brésil ou en Inde ou aux Etats-Unis où le groupe Arcelor est déjà bien implanté. A noter que la hausse des droits de douane aux USA, va pousser les patrons des multinationales à délocaliser sur le sol américain et que l'action d'Arcelor a très bien réagi à l'élection de Donald TRUMP.

Lorsqu'il était ministre du budget, un certain Emmanuel MACRON déclarait solennellement que la sidérurgie était une filière stratégique pour la France. Où en est-on aujourd'hui ? Marc FERRACCI, ministre délégué chargé de l'industrie, interpellé par la CGT, s'est engagé à demander des comptes au groupe Arcelor Mittal sur l'utilisation des deniers publics, mais l'inertie des pouvoirs publics, à commencer par celle du maire de Reims, apparaît flagrante.

En attendant les annonces de fermetures se multiplient sur le territoire et on décompte plus de 500 emplois industriels directs supprimés dans la Marne en 2024. Une véritable hécatombe. La CGT estime que 300 000 emplois sont directement menacés dans le pays par cette vague de désindustrialisation sans précédent.

Face à cela, la mobilisation de tous est impérative. L'ensemble des huit sites d'Arcelor Mittal Centre de services sont entrés dans l'action. **Des points forts sont prévus les 4, 8 et 11 décembre. N'hésitons pas à aller les soutenir !**

**Rendez-vous est pris pour la grande journée de mobilisation pour la sauvegarde de l'industrie et de l'emploi, le 12 décembre, pour mettre la pression sur le patronat et le gouvernement.**

[\(Voir l'ITW de Frédéric SANCHEZ, secrétaire général de la FTM, Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT\)](#)  
[\(voir l'interview de Ghislain BRIDE, secrétaire de l'UD CGT de la Marne\)](#)

## **Valéo : Non à la saignée sociale !**

Un CSE central s'est tenu le 27 novembre 2024. L'équipementier automobile participe à la vague de suppressions d'emplois qui frappe le tissu industriel de plein fouet. Alors que l'entreprise organise la délocalisation et le démantèlement de plusieurs de ses sites, les salariés de Reims ont appris le nombre de postes qui seraient supprimés.

97 postes sont concernés, sur 323 postes, près du tiers des effectifs du site rémois. Apparemment, ce sont les fonctions administratives qui seraient prioritairement visées avec 59 des 97 emplois visés. 33 agents de production. Au niveau national, ce sont 868 postes sur huit des sites français qui vont être supprimés avec 694 départs contraints et 174 départs volontaires.

Les sites de La Suze-sur-Sarthe (dans la Sarthe) et La Verrière (Yvelines) vont être fermés, faute de repreneurs. Le site de l'Isle d'Abeau va passer de 308 à 70 salariés. Si l'on prend en compte les intérimaires, ce sont 10 % des effectifs du groupe de 13 500 salariés qui vont disparaître. Cela faisait des mois que l'épée de Damoclès était suspendue au-dessus des salariés du groupe. (voir Info **Marne n°72, 73, 76, 80**).

La stratégie visant à délocaliser dans des pays à moindre coût de main d'œuvre, dans le cadre de la transition de la filière automobile vers le tout-électrique produit ses effets.

Il apparaît clairement que des constructeurs comme Stellantis (ex PSA), ne souhaitent plus travailler avec les sites français et préfèrent délocaliser leurs activités dans des pays à moindre coût de main d'œuvre. Et la succession

**Hausse d'impôts ou créations d'emplois, il faut choisir !**

Mouvement des Entreprises de France **E**

Dans quelques jours, nos responsables politiques risquent de commettre une profonde erreur en votant un budget qui pèserait très fortement sur l'économie française.

**20 MILLIARDS D'EUROS**  
d'impôts et de charges en plus pour les entreprises,  
c'est l'équivalent du salaire chargé de  
**400 000 EMPLOIS**

Au moment où la conjoncture se redresse, où le chômage repart à la baisse et où la concurrence avec les États-Unis et la Chine se durcit,

**EST-CE BIEN RAISONNABLE ?**

**Hausse d'impôts ou créations d'emplois, IL FAUT CHOISIR !**

Dans quelques jours, nos responsables politiques risquent de commettre une profonde erreur en votant un budget qui pèserait très fortement sur son économie.

à medef.com

des annonces n'est pas le fruit du hasard. Ce n'est qu'une manière pour les grands groupes de faire croire que la situation est inéluctable, ce qui est un mensonge. **On a bien compris le chantage du MEDEF qui n'hésite pas, en plein débat sur le budget, à menacer de sacrifier les emplois pour préserver coûte que coûte les marges pour ses actionnaires.** Pour Michel NICON, délégué syndical CGT de Valéo à Reims, tout cela est le résultat d'une stratégie d'optimisation financière.

**Chez Valéo comme Arcelor Mittal, la seule réponse qui vaille est la mobilisation.**

Mercredi 28 novembre, Sophie BINET a appelé les salariés à se mettre en grève et à occuper les usines (voir [la vidéo](#)). **Ils auront besoin du soutien de toute la CGT. Le mois de décembre sera rouge tant la colère déborde face à la complaisance du pouvoir politique complice des pratiques honteuses du patronat.** ([Lire le dossier de la CGT : 286 PSE : près de 300 000 emplois menacés ou supprimés](#))

## **Reims - Grève aux transports urbains : un maire aux abonnés absents**



Le mercredi 27 novembre, le maire de Reims a décidé de décaler la date d'inauguration du Marché de Noël... au lendemain de son ouverture. Histoire d'éviter le contact avec les représentants des salariés en grève ? Face à la calamiteuse réorganisation du réseau par TRANSDEV, les salariés se battent pour un service public de qualité pour tous et pour mettre fin à la sous-traitance qui précarise les salariés et offre un service à deux vitesses aux usagers.

Faute de réponse de la direction et du Grand Reims qui est le seul à pouvoir répondre à la question de la sous-traitance, **ils seront à nouveau en grève le samedi 14 décembre et le dimanche 22 décembre 2024.**

« Monsieur ROBINET ne veut pas nous voir ? Pas de problème, il ne nous verra pas et ne verra pas non plus de bus ou de tramways » a commenté la CGT des TUR sur son compte Facebook.

Si le président du Grand Reims pense pouvoir continuer longtemps à mépriser la grève de 65 % des salariés de l'entreprise dont il a la tutelle, cela laisse songeur sur ses ambitions ministérielles à venir... Et ce n'est pas sa propagande électorale dans les quartiers de la ville qui va redorer son image de plus en plus anti-démocratique.

Sur la question de la sécurité face aux violences répétées dans les bus ou les tramways, là aussi, M.ROBINET fait la politique de l'autruche. Après l'élection de M.ALBERTINI, ex-adjoint à la sécurité, comme député de la 2<sup>ème</sup> Circonscription, le maire de Reims a décidé de ne pas nommer de nouvel adjoint à la sécurité, prétendant assumer lui-même cette fonction... Compte tenu de son désintérêt, la CGT des TUR va donc adresser un courrier au Préfet de la Marne.

## **Châlons-en-Champagne** **TER Vallée de la Marne : ça coince**

Le comité régional des services de transports (COREST) s'est réuni lundi 25 novembre à Châlons-en-Champagne. Il comprend des représentants de la SNCF, de la région Grand Est, des syndicats et des usagers. L'occasion de se faire entendre pour dénoncer l'ouverture à la concurrence de l'offre TER et bus du bassin rémois et de l'ex-Champagne Ardenne d'ici 2029. « Si on ouvre à la concurrence, les bus remplaceront les trains. Et la vraie concurrence c'est la route » a expliqué la CGT.

De même la CGT a de nouveau dénoncé la réservation obligatoire mise en place dans le Grand Est, depuis juillet, pour les voyageurs des TER Paris-Mulhouse et Paris-Strasbourg. ([voir Info Marne n°58 et n°80](#)).

Une contrainte inutile qui pénalise les usagers, complexifie leurs déplacements au quotidien, ne permet plus de répondre aux imprévus et creuse encore plus le fossé numérique avec les voyageurs dépourvus de smartphone ou d'accès Internet. Cette nouvelle obligation, associée à la baisse de l'offre de places assises dans les nouvelles rames, risque de détourner les voyageurs du train au profit de la voiture particulière, bien plus polluante. ([Lire l'article très complet dans l'Hebdo du Vendredi](#)).

## **Couvrot Calcia Heidelberg** **Materials France : La procédure est lancée**

Trop c'est trop ! Après des mois de maltraitance managériale, les travailleurs de la cimenterie de Couvrot ont décidé de saisir la justice pour dénoncer le non-respect de l'employeur en matière de santé physique et morale des salariés, ainsi que de l'ensemble des prérogatives et droits du CSE (Comité Social et Economique) sur tous les aspects de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Le délégué syndical, le secrétaire du CSE, le secrétaire adjoint du CSE, ([voir Info Mame n°85](#)), tous ont fini par jeter l'éponge suite aux méthodes managériales indignes, qui s'apparentent à une forme de harcèlement. Et comme il y a un moment où il ne faut plus de plaindre, mais porter plainte, la CGT a décidé de faire dire le droit. ([Lire le tract de la CGT Calcia](#))

## **Épernay : 14<sup>ème</sup> Congrès de l'USR-** **Un congrès sérieux et combatif**

Une soixantaine de congressistes se sont réunis salle Odile KOPP, dans le quartier du Bemon à Épernay. Un moment de débat et de convivialité qui a vu le rapport d'activités approuvé à l'unanimité après des échanges nourris.



La question du pouvoir d'achat et du gel de l'indexation des pensions, de la défense des services publics, de la revendication du 100 % sécu, de la liberté d'accès aux transports, de la continuité syndicale, ont animé les débats.

Au terme du Congrès, le document d'orientation a été adopté à la majorité.

Le nouveau collectif de l'USR CGT 51, ainsi que la commission de contrôle financier ont été élus.

Jean-Claude BOULBEN, retraité de l'ex VMC et de OI Manufacturing, secrétaire général sortant, a été réélu comme secrétaire général.

**Les congressistes se sont donné rendez-vous pour le mardi 3 décembre 2024, journée de mobilisation dans tout le pays à l'appel du Groupe des 9.** Dans la Marne, des rassemblements auront lieu **devant la Préfecture à Châlons-en-Champagne et devant les sous-préfectures de Reims, Épernay et Vitry-le-François à 11h.**

## **5 décembre 2024- Grève de la** **Fonction publique - Contre l'austérité**

Les salariés de la fonction publique sont appelés à la mobilisation intersyndicale le 5 décembre. Ils s'opposent entre autres au projet de Guillaume KASBARIAN, ministre de la Fonction Publique, d'imposer aux fonctionnaires trois jours de carence en cas d'arrêt maladie, plus une baisse de salaire de 10 %, au prétexte d'une harmonisation avec le privé. Argument mensonger puisqu'en réalité 75 % des salariés du privé sont couverts par leurs conventions collectives.

Concrètement, l'impact de ces décisions sur un salaire net de 1 856 € est 234 €, auxquels s'ajoutent les 10 %, soit 265 € pour sept jours, 444 € pour un mois, 913 € pour trois mois !

Dans le secteur de la santé, les syndicats revendiquent une augmentation de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance maladie) de 6 % minimum, il en faudrait 10 % selon la CGT, pour sauver l'hôpital public. Dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2025), le gouvernement n'a prévu que 2,8 % d'augmentation... La casse de l'hôpital public va se poursuivre.

**Un Rassemblement est prévu à Châlons en Champagne à 10h devant la Préfecture et une manifestation est prévue à Reims à 10 h, devant la Maison des Syndicats (15 bd de la paix)**

## Logement social- Hausse des loyers en 2025 : *inacceptable !*


INDECOSA CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) vient de s'exprimer sur l'ajustement des loyers prévu pour 2025. Selon l'INSEE, l'IRL (indice de référence des loyers) qui sert de référence aux bailleurs sociaux serait de + 3,26 % pour 2025 !

Cette hausse viendrait s'ajouter à toutes les autres dépenses contraintes que subissent les locataires, hausses des charges, de l'énergie, des produits

alimentaires. De plus en plus de locataires vivent sous le seuil de pauvreté, dans la précarité énergétique, se restreignent sur l'alimentation.

Les bailleurs feraient mieux d'obtenir la suppression de la taxe RLS, taxe de 5,5 % sur le chiffre d'affaires des organismes de logement social qui les prive d'un milliard d'euros chaque année.

**INDECOSA CGT exige le gel des loyers** et demande par ailleurs la mise en place d'un plan d'urgence de rénovation thermique des résidences. ([Lire la lettre de Christian KHALIFA, président d'INDECOSA-CGT](#))



# INDECOSA-CGT

Association pour l'**IN**formation et la **DÉ**fense des **CO**nsommateurs **SAL**ariés

51 la cgt  
CONSUM' ACTION

Energie Santé Alimentation Service public  
Transport Logement Assurance Surendettement Consommation  
Téléphonie

15 Boulevard de la Paix - 51100 Reims - Téléphone : 03.26.88.23.04 - Mail : indecosa-cgt@laposte.net

\* Être syndiqué à la CGT ouvre des droits à INDECOSA-CGT